



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

2017-09-269 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 19 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt cinq septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Gérard HENRY ,Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUCHEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Monique MEYNARD, Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , James SEYNAT , Denis SIRDEY , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Sébastien LABORDE, Catherine VIANDON, Georges DELABROY, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Jacques MESPLEDE, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Michel GALAND pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Christian ROBIN pouvoir à Sophie CARRERE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

CULTURE**SUBVENTION À L'ASSOCIATION CULTURELLE « MASCAROCK »**

Sur proposition de Monsieur Jack ALLAIS, conseiller communautaire délégué à la culture,

La Communauté d'agglomération du Libournais soutient les associations ou collectivités portant des initiatives et manifestations culturelles représentant un vecteur d'image participant à la promotion et au rayonnement du territoire Libournais. A ce titre, La Cali souhaite accompagner l'association culturelle « Mascarock », organisatrice du festival éponyme les 25 et 26 août 2017, à Vayres.

Cette association créée en 2007 œuvre à la promotion de la culture, et notamment des musiques actuelles en Sud-Libournais. Elle associe, depuis son origine, un événement musical et festif au phénomène naturel du mascaret. Cette manifestation gratuite valorise le port de Saint Pardon et développe de nombreuses actions en faveur du développement durable et de la citoyenneté, en partenariat avec les associations locales.

Cette 9ème édition propose une programmation de groupes nationaux et d'artistes en émergence de la scène régionale, ainsi qu'un tremplin rock et un marché de producteurs locaux.

La Cali souhaite apporter une aide de 1 000 € pour un budget prévisionnel à hauteur de 56 500 €.

La commune de Vayres et le Conseil départemental ont été sollicités pour participer au financement.

Vu l'avis de la Commission « culture » du 13 septembre 2017,
Vu l'avis du Bureau communautaire du 18 septembre 2017,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser la subvention présentée dans le tableau ci-dessous,
- signer la convention afférente, ainsi que tout document nécessaire.

STRUCTURES	MANIFESTATIONS	MONTANT
MASCAROCK	9ème festival « Mascarock »	1 000 €

Imputation budgétaire :
chapitre 65 – compte 6574 – service gestionnaire et destinataire CULT2 – fonction 40

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

2017-09-270 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

Date de convocation : 19 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt cinq septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Gérard HENRY ,Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT, Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Monique MEYNARD, Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , James SEYNAT , Denis SIRDEY , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Sébastien LABORDE, Catherine VIANDON, Georges DELABROY, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Jacques MESPLEDE, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Michel GALAND pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Christian ROBIN pouvoir à Sophie CARRERE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

CULTURE**DISPOSITIF D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : SIGNATURE DU CONTRAT TERRITORIAL D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE « L'ART DE GRANDIR » (ANCIEN CLEA).**

Sur proposition de Monsieur Jack ALLAIS, Conseiller communautaire délégué à la culture,

La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) développe un dispositif d'éducation artistique et culturelle en direction des publics scolaires du territoire. Organisé en lien avec des opérateurs culturels locaux, il propose une découverte originale de tous domaines artistiques comme le théâtre, la musique, la littérature, la danse, les arts visuels et plastiques, etc.

L'objectif est de favoriser l'accès à la culture pour tous et installer une première découverte artistique chez les élèves par une confrontation à des œuvres, lors de rencontres artistiques et de visites de lieux culturels (théâtre, exposition, lieux patrimoniaux).

La Cali a été reconnue dès 2012 comme territoire d'expérimentation et a signé le premier Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) en Gironde, de 2014 à 2017. Ce dispositif a permis de toucher près de 5 000 élèves et 200 classes venant de l'ensemble du territoire, soit 50% des effectifs par an.

Cette politique communautaire rejoint la priorité confirmée par le Ministère de la Culture et de la Communication, le Ministère de l'Éducation Nationale, ainsi que le Conseil Départemental de la Gironde, en faveur de l'éducation artistique et culturelle.

Après ces années d'expérience et une évaluation positive, l'ensemble des partenaires soutient la Cali afin qu'elle bénéficie d'un nouveau Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (COTEAC – anciennement dénommé CLEA) de 2017 à 2020. Elargi à l'échelle du nouveau territoire pour permettre l'accueil des classes du Brannais et du Sud-Libournais, il sera signé dès cet automne 2017.

Au-delà de l'appui financier significatif, l'intérêt du Contrat Territorial d'Éducation Artistique réside dans sa capacité à :

- faciliter la concertation entre les partenaires institutionnels, le monde éducatif (enseignants, animateurs), les artistes, les professionnels de la Culture, de la Petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, ou du secteur social ou médico-social,
- définir une politique d'éducation artistique et culturelle sur le territoire de La Cali.

Dans le cadre de ses compétences, La Cali propose des actions en temps scolaire et extra-scolaire en :

- poursuivant sa programmation de spectacles « jeune public » pour 60 à 70 classes de maternelle, CP, CE, en tant que première étape de sensibilisation au spectacle vivant,
- poursuivant les parcours d'éducation artistique et culturelle destinés à 55 classes de CM1, CM2, ULIS et IME, en tant qu'étape permettant une immersion plus approfondie,
- en renforçant ses actions spécifiques développées dans le cadre de ses missions liées à la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse.

La signature d'un Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle permettra de poursuivre les actions entreprises par La Cali, avec le concours de la DRAC Nouvelle Aquitaine, de la DSDEN de la Gironde, de l'Atelier Canopé et du Conseil Départemental de la Gironde, via son agence culturelle départementale l'IDDAC et de soutenir la présence artistique sur le territoire de La Cali.

Vu l'avis de la commission Culture du 13 septembre 2017,
Vu l'avis du Bureau communautaire du 18 septembre 2017,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**64** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à signer le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle « L'art de grandir » avec la DRAC Nouvelle Aquitaine, la DSDEN de la Gironde, l'Atelier Canopé, le Conseil Départemental de la Gironde et l'IDDAC, pour sa mise en œuvre sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Libournais de 2017 à 2020.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

2017-09-271 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 19 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt cinq septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT, Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Monique MEYNARD , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , James SEYNAT , Denis SIRDEY , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Sébastien LABORDE, Catherine VIANDON, Georges DELABROY, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Jacques MESPLEDE, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Michel GALAND pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Christian ROBIN pouvoir à Sophie CARRERE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

CULTURE**DISPOSITIF D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : PROGRAMMATION DE SPECTACLES « JEUNE PUBLIC » POUR LES CLASSES DE MATERNELLE, CP ET CE (ANNÉE SCOLAIRE 2017 / 2018)**

Sur proposition de Monsieur Jack ALLAIS, Conseiller communautaire délégué à la culture,

La Communauté d'Agglomération du Libournais (La Cali) propose une programmation de spectacles « jeune public » pour 60 à 70 classes de maternelle, CP, CE (soit 20 % des classes concernées). Cette action, élargie à l'échelle du nouveau territoire communautaire dès septembre 2017, représente une première forme de sensibilisation artistique pour les jeunes élèves. Elle leur permet de se familiariser avec le spectacle vivant et d'échanger avec des artistes. Cette découverte culturelle est préparée et prolongée en classe, grâce à la transmission d'un dossier pédagogique aux enseignants.

Pour l'année scolaire 2017 / 2018, les classes inscrites pourront développer un projet pédagogique en lien avec l'un des trois spectacles proposés :

- pour les classes de petite et moyenne section de maternelle sera proposé « **Figure-toi** », spectacle de danse et de théâtre d'objet de la compagnie «La P'tite vitrine » (33). Il sera présenté les 12, 13 et 14 mars 2018. Il s'inspire des jeux de construction pour expérimenter le rapport aux formes,
- pour les classes de grande section de maternelle et CP sera proposé « **Jongle** », spectacle de danse et de jonglage de la compagnie «Théâtre à bascule » (61). Il sera présenté les 26 et 27 mars 2018. Il met en scène la notion de rencontre à travers des jeux d'adresse et de manipulation d'objets.
- pour les classes de CE1 et CE2 sera proposé « **La maison aux arbres étourdis** », spectacle de marionnettes de la compagnie « Liquidambar » (33). Il sera présenté les 15, 16 et 17 janvier. Il interroge les notions des relations sociales et du paraître dans une société réglementée.

Le déroulement de cette programmation sur l'année scolaire 2017 / 2018 nécessite que La Cali :

- établisse une convention de partenariat indiquant la répartition des obligations de La Cali et l'association « MKP-MusiK à Pile » chargée dans la mise en œuvre de ces spectacles,
- assure son financement pour un montant de 19 550 euros, conformément au BP 2017 voté par le Conseil communautaire.

Vu la commission Culture du 13 septembre 2017,
Vu l'avis du Bureau communautaire du 18 septembre 2017,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à signer la convention de partenariat liée à cette programmation « jeune public ».
- et à verser la subvention à l'association « MKP – MusiK à Pile »,

Imputations budgétaires :
- Chapitre 65 – article 6574 – service destinataire CULT3

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

2017-09-272 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Date de convocation : 19 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt cinq septembre à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Monique MEYNARD , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , James SEYNAT , Denis SIRDEY , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Sébastien LABORDE, Catherine VIANDON, Georges DELABROY, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Jacques MESPLEDE, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIFE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Michel GALAND pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Christian ROBIN pouvoir à Sophie CARRERE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

CULTURE**DISPOSITIF D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : PARCOURS CULTURELS POUR LES CLASSES DE CM1, CM2, ULIS ET IME (ANNÉE SCOLAIRE 2017 / 2018)**

Sur proposition de Monsieur Jack ALLAIS, Conseiller communautaire délégué à la culture,

La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) propose quatre parcours culturels gratuits à destination de 55 classes de CM1, CM2, ULIS et IME (soit 50 % des classes concernées). Cette action, élargie à l'échelle du nouveau territoire communautaire en septembre 2017, représente une immersion approfondie dans des domaines artistiques variés (théâtre, musique, littérature, danse, arts visuels et plastiques, etc.). Il permet aux élèves et aux enseignants de bénéficier de temps de médiation spécifiques (formations thématiques, confrontation à des œuvres, pratique en classe avec des artistes, visites de lieux de spectacle ou patrimoniaux).

La Cali et ses partenaires institutionnels (DRAC Nouvelle Aquitaine, Conseil Départemental de la Gironde, IDDAC, DSDEN de la Gironde, atelier Canopé de l'Académie de Bordeaux) confient la conception et l'organisation générale des parcours à des opérateurs culturels locaux.

Pour l'année scolaire 2017/2018, les classes inscrites pourront développer un travail pédagogique grâce aux artistes et ressources mobilisés sur l'un de ces quatre parcours :

- parcours « *Revers* » conçu par le Théâtre le Liburnia,
- parcours « *D'art d'art, faire danser la mémoire* » conçu par l'association « Entre-Deux-Arts »,
- parcours « *Finn Mc Cool... Légendes d'Eire* » conçu par l'association « MKP – MusiK à Pile »,
- parcours « *Poésie, Art et recyclage* » conçu par l'association « Permanences de la littérature ».

Des conventions de partenariat indiquent la répartition des obligations entre La Cali et chaque opérateur culturel dans la mise en œuvre de ces parcours. Elles portent sur un budget global de 59 447 € répartis entre :

- les subventions destinées aux associations « Entre-Deux-Arts », « MKP – MusiK à Pile » et « Permanences de la littérature » pour un montant total de 12 000 euros, conformément au BP 2017 voté par le Conseil communautaire. Le Théâtre Liburnia de la ville de Libourne apporte une contribution gratuite, en tant que théâtre public.
- la prise en charge des frais artistiques (médiation, technique, droits d'auteur, transport, hébergement, restauration...) et de formation des enseignants pour un montant de 47 447 euros TTC.

Vu l'avis de la commission Culture du 13 septembre 2017,
Vu l'avis du Bureau communautaire du 18 septembre 2017,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- à signer les conventions de partenariat liées à ces parcours,
- et verser les subventions aux associations « Entre-Deux-Arts », « MKP – MusiK à Pile » et « Permanences de la littérature »,

Imputations budgétaires :

- Chapitre 011 – service destinataires CULT3
- Chapitre 65 – article 6574 – service destinataire CULT3

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais